

## Conseil Municipal du 26 mars 2013

Étaient présents : Mmes et Mrs MOINET Denis, BOUDAUD André, BAUCHET Yves, GRIFFON Marie-Thérèse, BREGEON Jean-Michel, BONNIN Gilles, RETAILLEAU Gérard, LOIZEAU Christian, BARBEAU Patrice, BROCHARD Francky, LEOEUF Philippe, ROBIN Bruno, CHIRON Laurent, LOSSOUARN Aurélie, RICHARD Christophe, CORRE Estelle, MOCQUET Sylvie, CHUPIN Carole, GOUET Didier.

Absents représentés : GUILLOT Yves représenté par LEOEUF Philippe, GABORIEAU Jean-Luc représenté par CHIRON Laurent, VINET Marielle représentée par CORRE Estelle, VINET Sylvaine représentée par CHUPIN Carole.

### FINANCES

#### Budget Principal et Budgets annexes / Comptes Administratifs & Comptes de Gestion de l'exercice 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2012.

#### Impôts locaux - Vote des taux 2013

L'intégration de la Commune dans la Communauté de Communes « Terres de Montaigu » entraîne une modification de la présentation des états fiscaux qui vous seront adressées en 2013.

La part départementale de la taxe d'habitation de 10,08%, qui était destinée à la Commune en compensation partielle de la suppression de taxe professionnelle, sera rétrocédée à la Communauté de Communes qui la reversera à la Commune sous forme d'attribution de compensation.

D'autre part la Communauté de Communes a mis en place une taxe additionnelle sur les impôts locaux. Ces taxes seront appliquées sur nos bases communales au profit de la Communauté de Communes à partir de 2013.

Afin d'éviter que cette imputation relève nos taux d'imposition, le Conseil Municipal a pris 2 mesures :

1/ Réduire les taux communaux, du taux appliqué par la Communauté de Communes pour cette fiscalité intercommunale.

2/ Passer l'AGB (abattement général à la base, pour la taxe d'habitation de 10% à 15%, ce qui réduira les valeurs locatives de nos taxes d'habitation de 5% supplémentaires) Cet AGB ne s'appliquera que sur la part communale.

Ces réductions de taux de la part communale et les mesures sur l'AGB permettront de réduire au maximum l'impact fiscal occasionné par notre intégration obligatoire dans la Communauté de Communes, mais aura pour conséquence de diminuer les ressources de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Fixe les taux d'imposition pour l'année 2013 pour la part communale comme suit :

Rappel, les impôts locaux résultent :

D'une **base** ou valeur locative, définie lors du permis de construire (déclaration d'achèvement des travaux) et revalorisée chaque année par l'Etat. La revalorisation des bases décidée par l'Etat pour 2013 est de 1,80%.

La Commune, en 2013, est la seule commune de la Communauté de communes à appliquer un AGB (abattement général à la base) pour la taxe d'habitation et cela à hauteur de 15% (maximum autorisé) ce qui réduit la base ou valeur locative imposable pour la taxe d'habitation. Cet abattement situe la base d'imposition de notre Commune dans la moyenne des bases des autres Communes de la Communauté de Communes.

et

D'un **taux** décidé par la Commune, la Communauté de Communes et le département. Les taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti de la Commune se situent aussi dans la moyenne des taux pratiqués par les autres Communes de la Communauté de Communes.

TAXE	TAUX 2012	TAUX 2013 PART COMMUNALE	TAUX 2013 PART COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HABITATION	29,19%	17,76%	1,35%+10,08%=11,43%
FONCIER BÂTI	17,08%	15,79%	1,29%
FONCIER NON BÂTI	52,96%	49,22%	5,81%

### SPORT / LOISIRS

#### Travaux de drainage du terrain de football (terrain B et aire d'entraînement)

Deux propositions techniques et financières ont été reçues afin de réaliser les travaux relatifs **AUX TRAVAUX DE DRAINAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL (TERRAIN B ET AIRE D'ENTRAÎNEMENT)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'attribution du marché de travaux à la Société Sportingsols pour 41 117,18 € HT.

Les informations sont extraites des délibérations du Conseil Municipal ; si vous souhaitez les consulter dans leur intégralité vous pouvez en prendre connaissance sur le panneau d'affichage en Mairie ou sur le Site Internet de la commune. [www.labruffiere.fr](http://www.labruffiere.fr) dans la rubrique : Conseil Municipal / les compte-rendus.

## Conseil Municipal du 14 mai 2013

Étaient présents : Mmes et Mrs MOINET Denis, BOUDAUD André, BAUCHET Yves, GRIFFON Marie-Thérèse, BREGEON Jean-Michel, BONNIN Gilles, RETAILLEAU Gérard, LOIZEAU Christian, GUILLOT Yves, BARBEAU Patrice, GABORIEAU Jean-Luc, BROCHARD Francky, LEBOEUF Philippe, VINET Marielle, LOSSOUARN Aurélie, RICHARD Christophe, MOCQUET Sylvie, GOUET Didier.

Absents représentés : CORRE Estelle représentée par VINET Marielle.

Absents : ROBIN Bruno, CHIRON Laurent, CHUPIN Carole, VINET Sylvaine.

### AMENAGEMENT URBAIN

#### Droit de Prémption Urbain

Vente de bâtiments pour lesquels la Commune n'a pas exercé son droit de substitution à acquérir.

Centre Communal d'Action Sociale  
Habitation – 19, rue Sainte Radegonde

M. & Mme GABORIEAU Bernard  
Habitation – 26, rue du Cardinal Richard

#### Dénomination de voies

L'aménagement de plusieurs secteurs du bourg étant en phase de réalisation ou de mise en service, il est nécessaire d'identifier les différentes voies créées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les noms suivants :

#### ■ Lotissement Charles NAUDET :

↪ Impasse (partant de la rue de Nantes) : **Impasse Charles Naudet**

#### ■ Pôle Services n°2 :

↪ Rue (partant de la rue de Nantes reliant la rue de la Durmelière et la place Vincent ANSQUER) : **Rue Georges Clémenceau**

### COMMUNAUTE de COMMUNES

#### Nouvelles modalités de composition du Conseil Communautaire à partir de 2014

L'article L 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales issu de la loi du 31 décembre 2012 donne la possibilité aux Communautés de Communes de fixer la composition du Conseil Communautaire applicable à partir des élections locales de 2014.

Ce nombre doit tenir compte du tableau légal qui pour la Communauté de Communes Terres de Montaigu (32 390 habitants) s'établit à 34 sièges de délégués communautaires.

L'Assemblée Communautaire a décidé de proposer l'ajout d'un siège, soit 35 sièges de délégués communautaires, afin que la commune de La Bernardière, qui en application de la répartition légale n'aurait bénéficié que d'un seul représentant à la Communauté de Communes.

La proposition du Conseil Communautaire est de valider la nouvelle répartition des sièges conformément au tableau ci-dessous :

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la proposition du Conseil Communautaire et valide la nouvelle répartition des sièges au Conseil Communautaire à partir de 2014.

Communes	En 2014
MONTAIGU	6
ST HILAIRE DE LOULAY	5
ST GEORGES DE MONTAIGU	4
LA BRUFFIERE	4
CUGAND	3
TREIZE SEPTIERS	3
BOUFFERE	3
LA GUYONNIERE	3
LA BOISSIERE DE MONTAIGU	2
LA BERNARDIERE	2
<b>Total</b>	<b>35</b>

#### Convention pour le partage des produits fiscaux perçus sur les parcs d'activités économiques Vendée Sud Loire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'accepter la passation d'une convention avec la Communauté de Communes « Terres de Montaigu » dont l'objet est de définir les modalités de la péréquation d'une partie de la Taxe Professionnelle Unique perçue sur les Parcs Vendée Sud Loire pour l'année 2012. Le montant à percevoir est 21 282,74 €.

## Conseil Municipal du 4 juin 2013

Étaient présents : Mmes et Mrs MOINET Denis, BOUDAUD André, BAUCHET Yves, GRIFFON Marie-Thérèse, BREGEON Jean-Michel, BONNIN Gilles, RETAILLEAU Gérard, LOIZEAU Christian, GUILLOT Yves, BARBEAU Patrice, GABORIEAU Jean-Luc, LEBOEUF Philippe, ROBIN Bruno, CHIRON Laurent, LOSSOUARN Aurélie, MOCQUET Sylvie, CHUPIN Carole, VINET Sylvaine, GOUET Didier.

Absents représentés : VINET Marielle représentée par GABORIEAU Jean-Luc, RICHARD Christophe représenté par RETAILLEAU Gérard, CORRE Estelle représentée par LEBOEUF Philippe.

Absent : BROCHARD Francky.

### AMENAGEMENT URBAIN

#### Droit de Prémption Urbain

Vente de bâtiments pour lesquels la Commune n'a pas exercé son droit de substitution à acquérir.

Vendée Expansion  
Local industriel – 1, rue St Eloi

Consorts BOUSSEAU  
Habitation – 7, rue des Trois Provinces

M. GUYET & Mme BOIREAU  
Habitation – 14, rue des Primevères

### **Travaux Columbarium au cimetière et aménagement des espaces verts**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise Couilleau, paysagiste de la Bruffière pour les aménagements paysagers autour du futur columbarium au cimetière.

### **Programme Voiries Communales 2013**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise Girardeau de Treize-Septiers, dans le cadre de la réalisation des travaux annuels de voirie.

### **Diagnostic Environnemental**

La Commune a approuvé le principe de réalisation du diagnostic environnemental et, en parallèle, est entré dans la démarche de contrat paysage rural proposé par le Conseil Général.

Afin de réaliser le marché nécessaire au diagnostic et d'obtenir les subventions de la Région et de l'Agence de l'Eau, il est nécessaire que plusieurs communes soient associées dans cette réalisation.

La constitution d'un groupement de commandes a donc été proposée à La Commune de La Bernardière avec La Bruffière en tant que coordonnateur. Cette opération est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ce groupement de commandes avec la commune de La Bernardière pour la réalisation de ce diagnostic environnemental.

### **Modification de l'éclairage au Pôle de Services, rue de Nantes**

Un déficit d'éclairage a été observé sur le cheminement allant de la place des Anciens Combattants pour la Paix à la rue de Nantes, en particulier pour la sortie des bâtiments du pôle médical en soirée (côté : médecins et infirmières).

L'éclairage actuel au sol sera remplacé par des leds sur les bâtiments. Cette installation sera plus économe en énergie, elle permettra une meilleure visibilité et sécurisera ce cheminement.

Une convention avec le Sydev permet une prise en charge à hauteur de 1 039 € et une participation communale de 2 425 €.

Le Conseil décide, à l'unanimité, la réalisation de ces travaux.

---

## **INFORMATIONS GENERALES**

---

### **Permanences Assistante Sociale**

Permanences les 2ème et 4ème mardis de chaque mois de 9h30 à 12h00 sur rendez-vous, à la Mairie.

➔ **Prendre rendez-vous au préalable au Centre Social au 02 51 94 16 70.**

### **Recensement militaire**

Les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> et le 31 juillet 1997 doivent se présenter en Mairie avec le livret de famille de leurs parents avant le 31 juillet 2013.

Nous vous rappelons le caractère obligatoire de cette démarche, l'attestation qui sera remise, étant nécessaire pour toute inscription à un examen ou concours.

### **Lutte collective contre les rats et les souris**

Si vous souhaitez commander du raticide et/ou souricide, des bons de commande sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie. Ils seront à nous retourner **avant le 15 septembre 2013**. Les produits commandés vous seront livrés début octobre 2013.

## INFORMATIONS GENERALES

### Urbanisme - Déclarations Préalables

*Au titre des monuments historiques, un périmètre adapté pour la protection de l'église et un périmètre de 500 mètres pour la protection du château de l'Echasserie ont été institués.*

*De cette reconnaissance patrimoniale résulte quelques contraintes, en particulier la nature et les couleurs des matériaux employés sur les parties extérieures de nos propriétés (ex : la couleur blanche est interdite).*

*Avant de réaliser des travaux divers (changement d'ouvertures, de clôtures, ravalement des façades ou autres travaux), vous devez effectuer une déclaration préalable en Mairie. Dans certains cas, un permis de construire sera nécessaire (lors des changements de destination d'un bâtiment).*

*Merci de veiller à vous renseigner en Mairie sur les démarches et leur délai avant le lancement de vos projets.*

### Calendrier des manifestations

#### JUILLET

- Sam. 6 : « Nuit des Eglises » - Ouverture de l'église de La Bruffière de 20h30 à minuit  
Jeu. 25 : Balade de l'été - Départ Parc P. à Pitre

#### AOÛT

- Sam. 17 : 8ème édition Gala de Football  
17/18 : Foire aux melons à St Symphorien

#### SEPTEMBRE

- 31 août/1er : Ball trap de la Sté de chasse St Bernard, le Chatelier  
Dim. 8 : Courses cyclistes  
Sam. 14 : Marché de produits régionaux à l'EHPAD « L'Etoile du Soir »  
Dim. 15 : Soirée dansante du Club du 3ème Age, salle polyvalente  
Dim. 29 : Randonnée pédestre « Rando Family »

NOM - PRÉNOM	NATURE DES TRAVAUX	ADRESSE
GIRAUDET Hervé	Réfection toiture	13, rue des Trois Provinces
RALLOT Dionny	Extension habitation	7, rue des Amarantes
REGNAULT Sandra	Extension habitation	L'Etang
PETIT Julien	Extension habitation et réfection	23 Bis, rue du Bocage
HERAUD Stéphane	Surélévation habitation	4, impasse Louis Chaigne
CHALLET Paul	Agrandissement et rénovation véranda	37, rue du Stade
BRIN Nicole	Véranda et sas d'entrée	ZA 4 Routes
DUPONT Michel	Préau	3, impasse de l'Ange bergère
SFR	Armoire de dégroupage	Rue de la Mozelle
LEMONNIER-MUNNIER	Réfection toiture de l'annexe	103, La Colardière
FARINEAU Jonathan	Préau	3, La Marinière
POIRIER Jean-Marc	Ravalement façade et bardage	2, rue des Lilas
PAVAGEAU Hubert	Extension abri de jardin	18, rue de la Prée
PROTEAU David	Panneaux solaires photovoltaïques	8, rue René Couzinet
OPH Vendée Habitat	Réfection des couvertures et ter-	Cité Belvédère
MARBOEUF Guillaume	Réhaussement habitation et ravalement	16, rue d'Autun St Symphorien
BRETAUDEAU Romain	Clôture mitoyenne	14, rue Joël Martel
HERAULT Stéphane	Clôture	13, rue Léon Pervinquière
PALLARD Thierry	Remplacement ouvertures	30, rue d'Autun St Symphorien
DA SILVA Emmanuel	Rénovation toiture	3, rue de Verteuil
PINEAU Fabien	Clôture	1, rue Emile Amélineau

#### Bulletin trimestriel

Parution début octobre

Dépôt des articles avant  
le 4/09/2013

Gérant : Conseil Municipal  
Rédaction : Commission Communication  
Imprimerie : Mairie de la Bruffière